

Tanguy de Wilde d'Estmael

Olympisme et politique : l'impossible distinction

L'affirmation selon laquelle l'olympisme se situerait en dehors de la sphère politique n'est exacte que si l'on considère de manière très formelle certains éléments. Assurément, le Comité international olympique (CIO) n'est pas une organisation internationale intergouvernementale, une OIG ; il est donc au sens générique du terme une organisation non gouvernementale, une ONG. Ses membres ne sont pas des États mais des Comités nationaux olympiques (CNO), admis selon certains critères, qui tiennent davantage de la capacité organisationnelle et de la pratique effective du sport de compétition que des habituelles balises pour reconnaître un État. Brassant les poussières d'empire et les revendications nationales, les CNO ne coïncident pas tous avec une réalité strictement étatique. En outre, les épreuves sportives réglementées par la charte olympique et organisées lors des Jeux ne sont pas *a priori* une activité politique. Mais dans la réalité, le champ d'autonomie apolitique de l'olympisme relève du mythe. Derrière les apparences,

jaillit d'emblée un message politique. L'olympisme entend faire du sport un vecteur d'éducation et de fraternité humaine. Inclusif, il ne tolérera pas, par exemple, qu'un judoka iranien refuse d'affronter son homologue israélien sur les tatamis. La compétition internationale et son cérémonial exaltent la facette positive du patriotisme. Les nations sont en émulation pour un dépassement commun par l'effort afin d'aller ensemble « plus loin, plus haut, plus vaillamment ». Et l'olympisme suppose la paix mondiale pour fixer périodiquement des rendez-vous tendant à l'universel. À défaut, l'appel à la trêve olympique est un incitant pacificateur.

Les villes olympiques : un choix politique

L'organisation des Jeux olympiques (JO) va très rapidement devenir un champ politique après la restauration athénienne de 1896. Il y aura à la fois une compétition entre des villes de grands États pour obtenir les Jeux et la volonté du CIO de couvrir la planète en confiant ces derniers à tous les continents, dès lors que le logistique pourra suivre. Ce souhait d'extension géographique pose la question de la pertinence de confier l'organisation des Jeux à des États non démocratiques, mais puissants et/ou émergents sur la scène internationale. C'est en quelque sorte le syndrome des JO de Berlin en 1936. La décision de les octroyer à la capitale allemande date de 1931 à l'époque de la république de Weimar ; *in tempore non suspecto* assurément puisqu'il était difficile de subodorer à ce moment-là le tournant de 1933 et l'arrivée au pouvoir du régime hitlérien. De surcroît, en raison de la Première Guerre mondiale, Berlin avait été privée des Jeux qu'elle était censée organiser en 1916. Et l'Allemagne vaincue n'avait retrouvé sa place à la table olympique qu'aux Jeux d'Amsterdam en 1928. Enfin, le pouvoir nazi donna le change au CIO ; il n'écarta pas certains athlètes ou dirigeants allemands d'ascendance israélite et accep-

ta de mettre (temporairement) sous le boisseau certains slogans antisémites. Fallait-il néanmoins boycotter ces Jeux qui allaient servir la propagande nazie et exalter la race aryenne ? D'aucuns l'estimèrent et préparèrent des contre-Jeux populaires qui devaient réunir une vingtaine de nations à Barcelone, mais l'évènement s'interrompit au moment où la guerre d'Espagne se déclencha. Il faut d'ailleurs noter que dans l'entre-deux guerres, les JO donnèrent lieu à différentes manifestations destinées tout autant à les imiter qu'à les contester. L'Union soviétique demeurée en dehors du mouvement olympique mit sur pied les Spartakiades ; elles furent inaugurées à Moscou en 1928 pour célébrer l'internationalisme prolétarien. Dans la même veine, on vit aussi apparaître des Olympiades populaires moins axées sur la compétition. Les Jeux de Berlin eurent donc lieu sans boycott des principales nations démocratiques mais, avec le recul, on déplora une certaine complaisance du CIO, et de Coubertin lui-même, à l'égard d'un régime qui avait poussé la scénarisation de l'olympisme à son paroxysme pour magnifier le pays organisateur. Après Berlin, le salut olympique, bras tendu vers le ciel, fut délaissé en raison de sa trop grande proximité avec le salut romain adopté par les régimes fascistes. On le retrouve encore aujourd'hui sur une affiche des Jeux de Paris en 1924 et sur une statue majestueuse des JO d'Amsterdam en 1928, par exemple. En revanche, l'idée d'allumer la flamme olympique dans le temple d'Olympie et de faire parcourir à la torche enflammée la distance jusqu'à la ville-hôte des Jeux est une idée des organisateurs des Jeux de Berlin qui fut maintenue par la suite¹.

Mutatis Mutandis, les Jeux de Moscou en 1980 peuvent faire l'objet d'une même analyse. Après l'avoir boudé et contré,

1 Comme le souligne R. Frank (*Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 2012, p. 393), cette singularité « illustre bien, méthodologiquement, la différence entre *héritage* et *mémoire*. L'humanité garde les pires souvenirs du nazisme, mais accepte d'hériter d'un des ses éléments olympiques dont elle veut oublier les enjeux originels, spécifiques, il est vrai d'une époque. »

l'Union soviétique avait rejoint le mouvement olympique pour participer aux Jeux d'Helsinki en 1952. Moscou fut désignée ville-hôte en 1974 en plein cœur de la détente : les premiers accords de désarmement SALT (*Strategic Arms Limitations Talks*) avaient été signés en 1972 par Nixon et Brejnev, la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) avait été inaugurée à Helsinki en 1973 et des discussions fructueuses se poursuivaient à Genève. Le moment semblait donc propice pour confier au CNO soviétique l'organisation des Jeux. Mais quelques mois avant l'inauguration de ceux-ci, on assista à un retour d'intensité de la guerre froide connue sous le vocable de « guerre fraîche » : l'Union soviétique avançait ses pions en Afrique, en Angola, au Mozambique, en Éthiopie, et surtout venait d'envahir l'Afghanistan. La deuxième version des accords SALT ne fut plus ratifiée. Cette fois, la question du boycott devint effective.

Le troisième exemple est plus récent : le CIO pouvait-il ignorer plus d'un milliard de Chinois ? Trente ans après le début du processus de modernisation entamé par Deng Xiaoping en 1978, Pékin eut l'honneur organiser les Jeux. Ici aussi on se situe au terme d'un processus d'(ré)intégration : la Chine continentale ne fit son grand retour au sein du mouvement olympique que dans les années quatre-vingt, après qu'un compromis eut été trouvé pour cohabiter avec Taiwan sans avaliser l'idée qu'il y aurait plusieurs Chine. Une première candidature de Pékin pour l'an 2000 ne fut pas retenue. En 2008, c'est l'heure de la capitale chinoise, au grand dam de certains défenseurs des Tibétains et des Ouighours, minorités dont les droits ne sont pas respectés par le pouvoir central. Il n'y eut pas de velléité de boycott des Jeux, mais la présence ou non des chefs d'État et de gouvernement des nations démocratiques à la cérémonie d'inauguration devint une question politique abondamment débattue, jusque dans l'enceinte du Parlement européen.

À côté de ces choix polémiques, il y en a d'autres, plus

consensuels mais tout aussi politiques, au-delà de la diversité géographique alléguée. Les vaillants résistants des Première et Deuxième Guerres mondiales sont récompensés : la Belgique envahie par l'Allemagne wilhelmienne en 1914 en dépit de son statut de neutralité, s'arcboutant sur un bout de territoire derrière l'Yser mais subissant une occupation de plus de quatre années par ailleurs, obtint les Jeux de 1920 à Anvers pour avoir survécu à ce martyre. En 1948, Londres aura l'honneur de relancer les Jeux après douze ans d'abstinence, la volonté du CIO étant de saluer l'opiniâtreté britannique dans sa lutte contre les forces de l'Axe entre 1939 et 1945. Helsinki aurait dû initialement accueillir les Jeux de 1940, après le désistement de Tokyo pour cause de guerre sino-japonaise. Mais la Finlande fut à son tour précipitée dans la guerre après l'invasion soviétique et dut renoncer à l'organisation, avant même que le déclenchement tous azimuts de la guerre n'éclipse totalement la perspective des Jeux. En 1952, Helsinki ne fut pas oubliée. Mais l'esprit olympique étant empreint de conciliation et d'inclusion, les vaincus ne furent pas longtemps considérés comme des pestiférés, d'autant qu'ils firent amende honorable. L'Axe Rome-Berlin-Tokyo fut expurgé de sa funeste renommée : Rome en 1960, Tokyo en 1964 et Munich en 1972 achevèrent de réhabiliter l'Italie, le Japon et l'Allemagne fédérale sur la scène sportive internationale. Enfin, on peut même considérer que les Jeux de Mexico en 1968, de Séoul en 1988 et de Barcelone en 1992 avaient une résonance politique. Mexico et Séoul étaient là pour indiquer que des pays émergents à toute allure du sous-développement étaient à même d'accueillir les Jeux tout en polissant une façade démocratique encore à parfaire. À Barcelone, candidate malheureuse dans l'entre-deux-guerres et pour les Jeux de 1972, on célébrait le retour de la démocratie et l'entrée de l'Espagne dans les Communautés européennes, sous le regard du président du CIO de l'époque, le Barcelonais Juan Antonio Samaranch, un homme qui symbolisait la transition ibérique. Secrétaire d'État

au Sport sous Franco, il avait représenté l'Espagne démocratique en tant qu'ambassadeur pour l'URSS et la Mongolie.

L'instrumentalisation politique des Jeux

De 1968 à 1988, les Jeux furent marqués par une instrumentalisation politique assez forte². Des États, des nations, des individus s'approprient la vitrine de l'olympisme pour en faire une caisse de résonance de leurs revendications ou de leurs griefs. Les Jeux épousent alors les caractéristiques de cette époque qui débute avec les émeutes de mai à l'échelle internationale et se terminera l'année précédant la chute du mur de Berlin.

À Mexico, l'année de la mort de Martin Luther King, un poing ganté de noir, symbolisant le *Black Power*, est brandi par Tommie Smith et John Carlos pendant l'hymne américain sur le podium du 200 mètres. Ce geste des deux athlètes noirs américains intervient au milieu du débat intense qui agite les États-Unis, celui de la grande société américaine voulue par le président Lyndon Baines Johnson, censée marquée la fin des discriminations raciales. Approprié ou non, ce genre de protestation concernant la politique intérieure d'un État n'a pas sa place aux Jeux. Smith et Carlos furent suspendus puis écartés à vie des compétitions internationales. Ceci contribua à en faire des icônes d'une cause que le temps allait légitimer jusqu'à la consécration ultime : une réception à la Maison-Blanche en 2016 par un président en fin de mandat, Barack Obama.

2 Même si dès 1956 on en trouve des prémices : une poignée d'États occidentaux (Espagne, Pays-Bas, Suisse) boycottent les Jeux de Melbourne pour protester contre la répression sanglante par l'URSS de l'insurrection de Budapest qui fit 3000 morts en Hongrie. L'Égypte, le Liban et l'Irak, pour leur part, ne se rendent pas en Australie en raison de la crise de Suez. L'esprit olympique ne fut guère présent non plus lors d'un célèbre match de water-polo entre l'Union soviétique et la Hongrie durant lequel les protagonistes allèrent au-delà de l'exutoire symbolique de la rivalité entre leur pays respectif : le sang coula dans l'eau et les Magyars l'emportèrent. À la fin des Jeux, beaucoup d'athlètes hongrois présents à Melbourne firent défection et ne retournèrent pas dans leur pays remis au pas par János Kádár et les Soviétiques.

La prise d'otages israéliens dans le village olympique à Munich en 1972 par un commando palestinien de l'organisation *Septembre noir* a lieu entre deux guerres israélo-arabes et dans un contexte de terrorisme vindicatif où les groupes d'extrême-gauche et les militants palestiniens associent leur funestes desseins. L'épisode se solde par un massacre et endeuille pour toujours le mouvement olympique qui entendra néanmoins poursuivre les Jeux pour ne pas donner le dernier mot à la violence. Munich symbolise un rêve brisé de l'olympisme : non seulement la trêve dans les combats fut rompue, mais de surcroît la conflictualité fut portée *manu militari* jusque dans les enceintes sportives.

C'est l'année des émeutes à Soweto, un township sud-africain, qu'une vingtaine de pays africains renoncèrent à se rendre ou à demeurer à Montréal pour les JO de 1976. Le prétexte paraissait futile tellement il semblait indirect. Cela faisait longtemps que le CNO sud-africain avait été suspendu de participation olympique par le CIO en raison du régime d'apartheid. Ce que la Tanzanie, d'abord, les autres pays africains ensuite, contestaient, c'était la présence aux Jeux des athlètes néo-zélandais. Ces derniers n'avaient rien commis de répréhensible mais leurs compatriotes rugbymen, les *All Blacks*, avaient effectué une tournée en Afrique du sud et rencontré au pays de l'apartheid l'équipe des *Springboks* pour un test-match entre ces deux nations phares de l'ovalie. Pourtant, à l'époque, le rugby à XV n'était pas un sport olympique. Il ne l'est d'ailleurs pas devenu par la suite. Les Jeux de Montréal perdaient ainsi une part de leur universalité.

Les boycotts suivants se situent au cœur de la guerre fraîche évoquée précédemment. C'est l'invasion de l'Afghanistan à la fin de l'année 1979 qui déclenche un mouvement de pression de la part des États sur les CNO et les fédérations sportives pour les inciter à ne pas envoyer leurs athlètes à Moscou. L'initiative est prise par un président Carter dans la dernière an-

née de son mandat durant laquelle il était déjà sérieusement empêtré dans la crise des otages à l'ambassade américaine de Téhéran. Une cinquantaine d'États lui emboîteront le pas et obtiendront un boycott de leur CNO³. Dans d'autres États, les instances sportives résistèrent aux injonctions gouvernementales ou trouvèrent la parade en envoyant leurs athlètes sous le drapeau olympique au titre du CNO et non de leur appartenance à un État. Bien plus que lors du retrait africain des Jeux de Montréal, l'appel au boycott des JO de Moscou avait pour objectif de saper le prestige pour un régime politique de les accueillir et d'en discréditer les performances en faisant fi de la trêve olympique et de l'universalité pacificatrice des Jeux. Les pressions exercées longtemps avant les Jeux sur les CNO permirent aussi de tester leur degré d'indépendance par rapport à leur gouvernement, qui souvent jouait du cordon de la bourse pour inciter au boycott. On atteignit cette année-là un sommet dans l'instrumentalisation politique des JO. Mais quelle fut l'efficacité d'un tel boycott ?

Répondre à cette question impose un examen en trois temps comme le requiert toute pratique coercitive. L'URSS fut-elle atteinte ? Assurément, dès qu'on adopte une mesure effective de boycott, la cible est atteinte. En l'occurrence, Moscou, patrie revendiquée de l'internationalisme communiste, ne pouvait se targuer d'accueillir l'ensemble du monde du sport. La fonction punitive d'un boycott est toujours remplie. Mais le changement escompté dans la politique soviétique était illusoire : l'Armée rouge n'allait pas se retirer d'Afghanistan sous la menace d'un boycott partiel des JO. Elle ne le fit d'ailleurs que huit ans plus tard, pour d'autres raisons. Un deuxième niveau d'analyse porte sur le message que le pratiquant du boycott s'adresse à lui-même. Pour la cinquantaine de nations dont les athlètes, *volens nolens*, s'abstinrent de se rendre à Moscou, il y avait des

3 Plus de soixante pays ne participeront pas aux Jeux de Moscou mais d'autres raisons, économiques souvent, expliquaient parfois leur renonciation.

vertus expressives : ces nations donnaient à leurs opinions publiques l'impression de faire quelque chose, d'aller au-delà de la simple réprobation, fût-ce sur le dos de leurs sportifs ayant préparé pendant quatre années le rendez-vous manqué. Enfin, la dernière fonction d'une mesure coercitive, le signal lancé à l'ensemble de la scène internationale et la tentative de ralliement d'autres États par l'exemple fut relativement réussie dans le chef des États-Unis. L'attention mondiale se focalisa sur la problématique afghane par la mesure spectaculaire du boycott d'une ampleur jamais atteinte. En entraînant à leur suite une cinquantaine de membres du CIO, les États-Unis affirmaient leur leadership du monde libre de l'époque. Washington avait notamment réussi à persuader le Canada, le Japon et la République fédérale d'Allemagne, des nations sportives d'envergure. En outre, le président Jimmy Carter, qui avait entamé son mandat en affirmant accorder une attention plus forte que ses prédécesseurs aux droits de l'Homme dans les relations internationales, incorporait ce boycott sportif dans une série de mesures coercitives à l'égard de l'URSS. Il en résultait ainsi une sorte de doctrine de politique étrangère : la condamnation du recours à la force et de l'ingérence dans les affaires intérieures d'un État. Paradoxalement, en mettant la pression sur le CNO américain, l'administration américaine avait elle aussi usé d'une certaine force et s'était ingérée dans les affaires sportives ...

Le monde bipolaire de l'époque laissait entrevoir une réplique du camp soviétique. Elle eut bien lieu quatre ans plus tard à Los Angeles même si elle fut de moindre ampleur, Moscou ne parvenant à mobiliser que quatorze États affidés, dont par exemple le Laos, le Vietnam ou l'Afghanistan qui sur la planète sportive n'étaient pas de grands compétiteurs au contraire des pays européens situés derrière le rideau de fer. La raison du boycott, annoncé assez tardivement, était floue. Le risque d'insécurité pour les athlètes, le chauvinisme américain ou l'anticommunisme du public étaient avancés comme pré-

textes. Spectaculairement, la Roumanie se singularisa en maintenant sa participation aux Jeux. C'était une nouvelle manière pour son dirigeant, Nicolae Ceausescu, de témoigner de son indépendance à l'égard de Moscou. Le *Conducator*, dont les frasques néroniennes et l'oppression brutale à l'intérieur de la Roumanie n'étaient pas perçues avec précision en Occident à ce moment-là, avait développé une politique étrangère habile au sein du monde communiste. Ceausescu avait d'abord refusé de participer avec les troupes du Pacte de Varsovie à la répression du Printemps de Prague en 1968. Il combattait avec vigueur la doctrine Brejnev de la souveraineté limitée imposée aux satellites de l'URSS. L'auto-proclamé « Génie des Carpates » jouait aussi le médiateur entre les dirigeants chinois ou occidentaux et Moscou. La délégation roumaine fut vivement applaudie à Los Angeles, le monde occidental ne pressant pas que le régime de Bucarest était en réalité bien pire que l'Union soviétique qui entamerait bientôt sa mue gorbatchévienne.

La vague de boycotts connut un dernier soubresaut en 1988 à Séoul quand la Corée du Nord, après avoir exigé d'organiser quelques épreuves sur son sol, décida de boycotter les Jeux faute d'avoir obtenu satisfaction. L'époque était cependant en mutation accélérée dans le monde communiste, depuis le lancement à Moscou de la *Perestroïka* et de la *Glasnost*. Le régime nord-coréen n'entraîna dans son sillage que de rares pays néo ou paléo-communistes, insensible aux mutations en cours à Moscou, comme l'Albanie, l'Éthiopie, Cuba et le Nicaragua.

La création d'une géographie sportive par le CIO

Les Jeux olympiques sont aussi l'occasion de créer des réalités sportives qui diffèrent des réalités politiques. Le maintien d'une équipe d'Allemagne unifiée jusqu'en 1965 alors que la division entre la RFA et la RDA était patente en est un exemple. Durant trois olympiades (de 1956 à 1964), le CIO, qui avait

reconnu un CNO à l'Ouest et un CNO à l'Est de l'Allemagne, obtint de leur part la composition d'une seule équipe défilant sous le drapeau tricolore allemand frappé des anneaux olympiques. Quatre ans après l'érection du mur de Berlin, le CIO dut néanmoins concéder la participation séparée de la RDA et de la RFA. De même, l'olympisme n'entérina pas d'emblée l'effondrement de l'URSS puisqu'une équipe unifiée reprenant les ex-républiques soviétiques hormis les États Baltes participa aux JO de Barcelone en 1992. Le CIO avait agi comme si la Communauté des États indépendants (CEI) issue des cendres de l'Union soviétique était d'un point de vue sportif plus que la « commission du divorce » qu'elle était d'un point de vue politique. Enfin, par des défilés communs et des équipes intégrées dans un sport, l'olympisme persiste à tenter d'unifier la réalité coréenne alors même que la réunification politique de la péninsule demeure une perspective lointaine et aléatoire.

Le CIO crée ainsi une géographie sportive singulière par rapport à la géographie politique, et ce depuis longtemps. Avant la Première Guerre mondiale, les athlètes finlandais incorporés dans l'empire russe et les Tchèques de Bohême inclus dans l'empire austro-hongrois ont pu former des équipes nationales et même arborer leurs couleurs. D'aucuns pouvaient alors légitimement se demander si le CIO n'encourageait pas le séparatisme territorial au sein des empires multiculturels. Mais, à l'époque, Pierre de Coubertin lui-même avait insisté sur la singularité des Jeux, avant tout compétition entre athlètes et non compétition entre nations ou États, avec une libre appréciation de la reconnaissance d'un CNO puisque selon lui « une nation n'est pas nécessairement un État indépendant et qu'il existe une géographie sportive qui peut différer parfois d'avec la géographie politique⁴ ». Coubertin avait le mérite de la clarté dans ce

⁴ Réponse de Coubertin à un journaliste autrichien se demandant pourquoi l'Autriche en tant que telle n'était pas représentée au CIO, citée par O. Mayer, *A travers les anneaux olympiques*, 1960, Cailler, Genève p. 63. Cf. aussi P. Gillon, « Une lecture géopolitique du système olympique », *Annales de Géographie*, n°680, 2011, pp. 425-448.

propos. Certes, par la suite, le CIO fut bien obligé d'affiner sa terminologie et de préciser ce qu'il entendait par « pays » pour conserver à la fois un CNO de la Chine nationaliste à Taiwan, un CNO à Hong-Kong et un CNO à Pékin. Il fallait laisser transparaître dans les appellations que l'olympisme ne remettait pas en cause le dogme de la Chine continentale « un pays, plusieurs systèmes », ce qui fâcha d'ailleurs un temps Taïpeh. Plus tard encore, une nouvelle ingénierie sportive permit, par exemple, à des athlètes serbes ou monténégrins de participer à titre individuel aux JO de Barcelone alors même que leur pays, la petite Yougoslavie (RFY), était soumis à un embargo qui s'étendait aux relations sportives. Il faut donc noter cette farouche indépendance du CIO par rapport aux États et même au Conseil de sécurité de l'ONU alors que par ailleurs il a obtenu depuis 2009 le droit d'être observateur auprès de l'organisation universelle et de prendre la parole à l'Assemblée générale.

En brève conclusion, l'aspect politique de l'olympisme ne se limite pas à ce qui est souvent mis en exergue à propos du sport sur la scène internationale⁵ : la volonté des États d'entretenir leur puissance douce (*soft power*) par le prestige de l'organisation de compétitions planétaires. Ou encore, dans une vision plus réaliste, l'assertion selon laquelle le sport ne serait que la continuation de la guerre sans les armes, pour paraphraser George Orwell, et souligner le nationalisme compétitif du sport, prodrome à toutes les dérives du dopage. L'olympisme peut en effet faire droit à des particularités individuelles ou des identités collectives que la sphère politico-juridique est réticente à reconnaître. Ceci lui donne la possibilité d'unir ce qui est divisé, de mettre en lumière ce qui occulté, plaçant ainsi sur un même pied Israël et la Palestine, le Kosovo et la Serbie, toutes les composantes de la Chine, les hommes et les femmes, citoyens, apatrides ou réfugiés, de cinq continents.

5 Cf. à ce propos la synthèse de B. Black and B. Peacock, « Sport and Diplomacy », in A. F. Cooper, J. Heine and R. Thakur (eds), *The Oxford Handbook of Modern Diplomacy*, The Oxford University Press, pp. 708-725.